Syllabus "La fabrique de la loi"

Cours électif, Transverse Etat et Services Publics 5A

Après une séance commune aux 2 groupes consacrée aux métiers du SP (3h), les 6 séances suivantes seront dédiées à l'étude de la fabrication de la loi. Seront ainsi envisagés les acteurs (ministres, parlementaires et leurs entourages, mais également des acteurs non institutionnels comme les représentants d'intérêt, les cabinets de conseil et même les citoyens), leurs moyens pour exercer une influence sur le contenu de la loi.   
La dernière séance sera l'occasion d'un jeu de rôle où les étudiants endosseront le rôle du rapporteur, du ministre, du *shadow* rapporteur du principal groupe d'opposition… lors de la discussion d'un amendement dont la thématique aura été choisie avec les étudiants (disposition relative à la fin de vie, à la minorité pénale, à la sélection dans les universités…)